



# PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL

## FONTENAY-SOUS-BOIS

### LA COMMANDE :

L'atelier a été réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan Alimentaire Territorial PAT de la ville de Fontenay-sous-Bois. Le PAT étant en cours de diagnostic au sein des services communaux, la mairie nous a sollicité pour les accompagner à sa production en réalisant un diagnostic urbain du territoire, ainsi qu'une analyse de l'état des stratégies alimentaires des habitants sur le territoire à partir de l'analyse d'entretiens déjà réalisés.

Un PAT a pour objectif de relocaliser l'alimentation en soutenant l'installation d'agriculteurs, circuits-courts et produits locaux tout en accordant à chacun un accès équitable et durable à l'alimentation.

### LA METHODE :

Nous avons dans un premier temps étudié finement les documents que la mairie de Fontenay-sous-Bois nous a transmis dans l'optique de s'approprier la commande et les enjeux. Nous avons par la suite entrepris un travail d'observation :

nous avons réalisé plusieurs parcours à pied et en transports en commun dans la ville pour nous rendre compte de l'offre alimentaire et de sa répartition. Ce travail nous a permis de lier la demande qui nous a été faite et le terrain. Pour amorcer le début de notre enquête nous avons réalisé de nombreuses cartes, notamment une qui recense l'offre alimentaire dans son entièreté. La réalisation de deux questionnaires; un qui est distribué aux habitants nous a permis de collecter une importante ressource informative à propos des sujets en lien avec le Plan Alimentaire Territorial( PAT ) et un autre qui est destiné aux commerçants de la ville.

Nous avons pu par ce travail poser différents constats et identifier trois angles d'approches en matière d'alimentation, que nous allons développer par la suite :

- La clarification du langage utilisé, qui porte généralement à confusion
- La stratégie développement commercial et implantation
- L'animation autour de l'alimentation à Fontenay-sous-Bois

## FONTENAY-SOUS-BOIS

Fontenay-sous-Bois est située à l'est de Paris. Avec 52 008 habitant.e.s, elle est densément peuplée avec près de 9 320 habitant.e.s par km<sup>2</sup> (département à 5 742 habitant.e.s par km<sup>2</sup>). La population est majoritairement composée de retraités (20.2%) et de cadres et professions intellectuelles supérieures (19.5%) (INSEE). La catégorie des ouvriers est sous-représentée (7,4%) par rapport aux autres. A l'inverse, la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures est sur-représentée par rapport à la moyenne nationale (9,6%). Les habitant.e.s de Fontenay-sous-Bois sont relativement aisés.

La ville de Fontenay-sous-Bois appartient à l'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois. C'est une jeune intercommunalité (2015) née d'un "mariage forcé" entre des communes aux couleurs politiques bien distinctes, d'où le PAT à l'échelle communale plutôt qu'intercommunale. Les compétences territoriales ont été réparties entre la Métropole du Grand Paris, l'Intercommunalité et la commune. Un certain nombre de compétences ont été conservées par la commune : urbanisme ; la question des commerces alimentaires et plusieurs dispositifs ont été mis en place à l'échelle communale : cantine en régie, circuits courts, accords entre producteurs et la ville.

- Population vieillissante.
- Population plutôt aisée avec de fortes inégalités inter-quartiers.
- Degré d'autonomie alimentaire nul.

# 1

**Le plan alimentaire territorial doit permettre de valoriser la consommation de produits plus locaux, plus durables et cela passe par une bonne compréhension de ces termes par les habitants.**

## LES PRODUITS LOCAUX :

La définition de produits locaux reste ambiguë car elle dépend des produits recherchés et des critères de la personne qui cherche les produits, la plupart des produits ne sont pas bien labellisés cela peut créer une confusion pour les consommateurs. Il est donc difficile de donner une définition très précise de ce qu'est un produit local mais avec un découpage à plusieurs échelles, il va être possible de répartir les produits locaux en fonction de leur proximité aux consommateurs.

Avec une définition qui varie en fonction des villes et des territoires, il n'y a pas de règles précises pour définir un produit local. Il pourrait être intéressant de mener une réflexion avec les habitants pour avoir une idée plus précise de ce qui est local pour eux et de ce qu'ils attendent comme produits locaux.

Avec une définition qui varie en fonction des villes et des territoires, il n'y a pas de règles précises pour définir un produit local. Il pourrait être intéressant de mener une réflexion avec les habitants pour avoir une idée plus précise de ce qui est local pour eux et de ce qu'ils attendent comme produits locaux. Cette méthode d'indication de la distance au consommateur a ses limites, notamment pour les produits exotiques au territoire concerné. Par exemple, un habitant à Fontenay-sous-Bois qui consomme du poisson venant de l'Océan Atlantique ne va pas consommer un produit provenant d'une localisation proche mais il va consommer un produit qui ne peut pas être plus local. Cette labellisation propre à Fontenay-Sous-Bois pourrait donc être doublée d'un autre indice ou orientée d'un autre manière. Une étude spécifique serait à mener en vue de sa création.



Provenance Communale



Provenance Départementale



Provenance Régionale



Provenance Nationale

## L'ALIMENTATION DURABLE :

Un sujet majeur qui se compose de plusieurs leviers d'action. Cela correspond à l'utilisation d'emballages recyclables, au recours à des circuits courts, à la consommation de produits locaux, de produits issus de l'agriculture biologique. Cette alimentation durable doit donc être développée et c'est notamment à travers un PAT que cela va être fait. Il y a le constat que les individus se posent plus de questions sur les produits qu'ils consomment. Il y a des enjeux comme les emballages qui sont plus concrets car la modification et même la suppression de certains emballages sont plus visibles. Il y a les autres enjeux qui vont eux aussi avoir un fort impact mais qui ne sont pas forcément issus d'une réglementation comme celle des emballages (sacs plastiques). Cependant, il est difficile pour ces individus d'agir directement sur le développement de méthodes de production plus durables. Les villes doivent permettre aux habitants d'agir pour aller vers une alimentation plus durable.



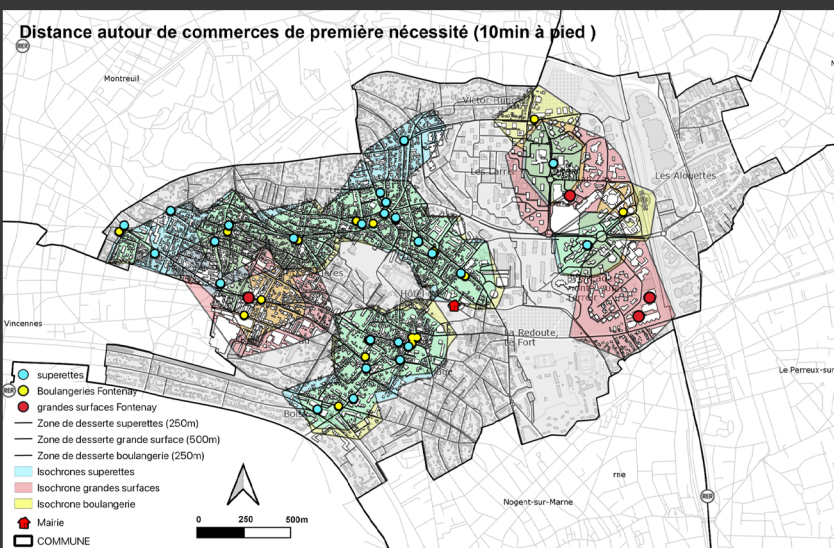
## LES COMMERCES DE PROXIMITE :

«Boulangeries, boucheries, supérettes, pharmacies, tabacs..., le commerce de proximité (encadré) se compose de commerces de quotidieneté, dans lesquels le consommateur se rend fréquemment, voire quotidiennement » (INSEE). Le commerce de proximité est un vecteur de dynamisme qui va permettre aux habitants de se déplacer quotidiennement proche de chez eux pour acheter et consommer des produits de première nécessité. Ces commerces sont surtout liés à l'alimentation et ils sont essentiels pour le fonctionnement des autres commerces de par leur attractivité. La ville de Fontenay-sous-Bois possède de nombreux commerces de proximité. Il est important de mettre en avant ces commerces car ils permettent aux habitants d'avoir un accès plus simple aux produits dits de première nécessité. Les habitants connaissent les commerces de proximité mais en les mettant encore plus en avant, ils vont possiblement multiplier les déplacements vers ces commerces qui vont passer d'utiles à essentiels.



**La structure commerciale de Fontenay actuellement : un travail de diagnostic à partir de la production de cartes (typologies, isodistances et isochrones) :**

- Une ville partagée en deux au niveau de son offre commerciale de produits de première nécessité. A l'ouest des commerces plus nombreux et plus concentrés pour de petites centralités, tandis qu'à l'est, les petits commerces de première nécessité sont moins nombreux.
- Une ville au profil plutôt équilibré (comparaison avec Rosny frontalière et similaire)
- Un accès sur tout le territoire via un réseau de routes, de bus et de pistes cyclables très satisfaisant
- Des locaux vacants peu exploitables et situés dans des secteurs commerciaux déjà dynamiques.
- Un certain manque de boulangeries (La ville compte 1 boulangerie pour 2500 habitants contre une moyenne nationale de 1 boulangerie pour 1800 habitants)
- 3 Trios Boulangeries, boucheries, primeurs dans l'ouest de la commune et 1 dans le centre commercial Val de Fontenay.



### Projet quartier des Alouettes

Doit être considéré comme un atout pour le PAT car les enjeux de durabilité sont centraux dans la ZAC en cours de création. Le but pourrait être de créer une nouvelle centralité dans l'Est en répondant aux besoins des habitants exprimés lors des concertations. Un dilemme se pose entre : faut-il favoriser l'installation de supermarchés ou de petits commerces.

Une mise en garde : Il faudrait traiter les enjeux de produits locaux avec les petits commerces qui disposent de plus de manœuvres pour coopérer avec la commune, mais il ne faut pas pour autant délaisser l'accessibilité à des produits plus génériques qu'on peut davantage trouver en supérette pour les habitants.

Des difficultés actuelles pour la mairie qui tente de favoriser l'installation de certaines activités pour créer des rez-de-chaussées actifs. Il y a eu un appel à projet portant sur une petite unité commerciale qui devait accueillir une supérette mais cela n'a pas fonctionné car la superficie ne convenait pas.

### Comment faire du bio pas cher ?

Une des manières de faire baisser les prix consiste à diminuer le nombre d'intermédiaires. Un exemple de solution : la Coopérative alimentaire autogérée. Cela permettrait de rattacher tous les habitants au PAT et en particulier les personnes attirées par le bio mais qui n'ont pas les moyens, comme les résultats

des questionnaires l'ont montré. Par ailleurs, cela pourrait permettre de créer un réseau d'entraide entre habitants.

**En conclusion voici nos ébauches de pré recommandation :**

- La commune pourrait avoir pour rôle de formuler des conseils d'implantation auprès des commerces qui veulent s'installer pour recréer des trios, des centralités. Leur implantation est primordiale pour le commerce non alimentaire.
- Développer les coopératives alimentaires autogérées pour permettre l'accès aux produits bio pour tous.
- Multiplier les marchés et étals dans les secteurs où les commerces sont peu présents pour créer des centralités éphémères.
- Renforcer les partenariats avec les commerçants pour développer l'offre de produits locaux.

### Les résultats d'entretiens avec des fontenaysiens.. :

**Manque d'information de la part de la commune et des commerces sur :** le compostage, les sacs ou emballages à usage unique, les jardins partagés, les potagers publics.

### Localisation et type de commerces :

Bonne couverture globale de la commune au niveau commercial

Mais quelques poches moins bien fournies en commerces.

Les grandes surfaces appréciées pour leur aspect pratique

Mais fort attachement des fontenaysiens aux petits commerces, qui restent essentiels

### Consommation :

Mieux manger est une priorité

Le prix du bio constitue un frein à l'achat

L'offre de produits en circuit-court est insuffisante.

Dans le cadre de la mise en place d'un PAT, il est indispensable de s'appuyer sur les commerces pour diffuser et sensibiliser la population à une nouvelle façon de vivre et de s'alimenter. Ils sont la structure motrice et principale pour développer une animation commerciale. Cependant, les trois associations commerciales présentes sur le territoire semblent être inactives et traduisent un manque de dynamisme des relations entre les commerçants et vers les habitants.

#### **Des initiatives citoyennes :**

Différentes initiatives fontenaysiennes viennent compléter l'offre alimentaire durable de la commune. On peut évoquer Les Vergers de l'îlot, une association structurante qui entretient un verger/potager présent au cœur de la ville. Cette association propose aussi des animations et ateliers afin de sensibiliser et créer une communauté autour de l'agriculture urbaine. Les Vergers de l'îlot travaillent avec l'AMAP fontenaysienne Champs Libres, ce qui renforce le tissu associatif d'alimentation.

Le tissu associatif d'alimentation durable sur le territoire fontenaysien semble important, on compte notamment deux AMAP : Champs Libres et La Clef des Champs. Ces deux associations ont développé un réseau de fournisseurs issus de l'Île-de-France afin de

promouvoir l'alimentation en circuit court. La présence de potagers privés sur la commune permet aussi une activité de prêt de jardin à Fontenay, où des propriétaires de jardin prêtent leur potager souhaitant jardiner, en échange des récoltes. Ces initiatives répondent à une caractéristique de la population fontenaysienne : d'après nos questionnaires, les fontenaysiens sont 17% à s'alimenter en magasins bio et 10% à s'alimenter à travers ces réseaux de circuits courts. La population semble réceptive à l'alimentation durable, ce qui est un atout pour la mise en place du Plan Alimentaire Territorial.

#### **Des initiatives communales :**

La commune cherche à promouvoir l'alimentation durable et les magasins de proximité. C'est possible grâce à une volonté de la municipalité, mais aussi grâce aux fonctionnements en régie des services municipaux qui sont un véritable levier d'action. La gestion municipale directe de la cuisine centrale permet d'agir sur l'alimentation des enfants scolarisés à Fontenay et des agents territoriaux. La cuisine centrale effectue aussi un portage de repas à domicile pour environ 150 à 300 personnes par jour. Cela représente en tout 6000 repas par jour. Le levier d'action pour l'alimentation durable que représente la cuisine centrale a déjà été anticipé par la commune : l'alimentation

est certifiée AB Bio et achetée en circuit court à travers des coopératives. De plus, la commune gère aussi la serre communale produisant des fleurs. En terme de sensibilisation à une alimentation plus durable, la commune a mis en œuvre plusieurs événements: la fête Nature en ville, la Fête de la patate avec les récoltes d'un potager présent sur le toit d'un des collèges de Fontenay. La commune cherche aussi à intégrer son cinéma au festival "Alimenterre". Cela continue avec la mise en place d'une distribution de guides d'accueil en partenariat avec l'EPT. Ceux-ci permettent une sensibilisation autour du compostage. A l'instar de la métropole grenobloise, peut être mis en place la distribution de kit de compostage aux habitants afin d'inciter une nouvelle manière de fonctionner, ces déchets sont utilisés par les agriculteurs du département. La ville incite à une alimentation plus durable grâce à la plantation d'arbres fruitiers dans les espaces verts, ou encore avec le projet de grainothèque.

#### **Une structuration des commerces de proximité :**

Malgré l'inactivité des associations, un réseau « petits commerces » est déjà existant au sein de la commune. Les petits commerces au sein de ce réseau sont des commerçants indépendants. La municipalité a su maintenir un lien entre consommateurs et commerçants notamment à travers la mise en place de cartes cadeaux à dépenser dans les commerces partenaires afin de soutenir le commerce local. Ce réseau déjà instauré pourrait être un levier, un modèle sur lequel s'appuyer pour développer une nouvelle dynamique entre les commerçants. Des événements à travers ce réseau pourraient également être organisés afin de créer une nouvelle activité autour du commerce et de l'alimentation. De telles initiatives pourraient engendrer des supplémentaires de la part de nouveaux commerçants.